



COMMUNIQUE DE PRESSE – DIMANCHE 29 AVRIL 2012

TEMPETE DES 28 ET 29 AVRIL 2012

« Les dispositions prises, en anticipation de la tempête de la nuit dernière ont heureusement contribué à ce que nous ne déplorions pas un bilan plus lourd notamment humain. Aucun blessé n'est à déplorer.

L'inventaire des dommages, tant publics que privés, est actuellement en cours, et prendra plusieurs jours.

Dans cette attente, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est sollicitée auprès du préfet ; des réunions vont être programmées en mairie avec les assureurs et syndicats dans les prochains jours et les services municipaux se tiennent à la disposition de la population pour tout renseignement utile.

J'adresse des remerciements particuliers aux services (pompiers, gendarmerie, services du Conseil Général et de la commune de Chamonix) qui se sont mobilisés tout au long de cet épisode. »

Éric Fournier
Maire de Chamonix Mont Blanc
Président de la Communauté de Communes de la Vallée
de Chamonix Mont Blanc

Direction de la communication Commune de Chamonix-Mont-Blanc
dircom@chamonix.fr 06 78 99 81 09